



## Compte-rendu du Conseil Municipal

Le mardi 27 septembre 2022 à 20h sous la présidence de madame Sylvie EDELIN, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle annexe de la mairie.

- **Présents (9)** : Messieurs CURTON, DENIS, DESVAUX, FERREIRA, GUEULLET, REMMEAU, Mesdames DELRIEU, EDELIN, MAYET.

- **Excusés (5)** : Mesdames DERVIN (pouvoir M CURTON), LAUDET-MARTINET (M FERREIRA), MARCHAND (Mme EDELIN), SANVOISIN (Mme DELRIEU) Monsieur CHERION (M DESVAUX).

- **Absent (1)** : Monsieur BACOURT

- **Quorum de 8 atteint**

Secrétaire de séance : M DENIS

Le PV précédent est adopté à l'unanimité

### **1) Consultation marché public Projet Jardin Public - Aire de jeux**

Pour donner suite au retour des marchés publics du projet de jardin public - Aire de jeux, le Conseil Municipal valide la proposition de l'entreprise Treyve-Paysages pour un montant de 157 952.50 € HT. Pour rappel la commune avait validé un avant-projet de 183 000 € HT comprenant les travaux et les frais de maîtrise d'oeuvre. Le plan de financement prévoit une aide DETR de l'Etat, une aide de du Département et une aide de la CAF 03. Les travaux ont prévu de débuter dans la seconde partie du mois d'octobre. Ce projet permettra de proposer un espace ludique aux plus jeunes et aux moins jeunes, tout en permettant un nouvel accès entre l'espace jeunesse et le centre-bourg. Toujours dans ce projet, il y'aura un aménagement paysager de la cour de l'école ainsi qu'une nouvelle entrée donnant côté place Iris RAQUIN (parking du Centre d'Animation Culturelle). Dans la continuité de ce projet, un réaménagement de cette même place est prévu en 2023. L'objectif est de favoriser la circulation, le stationnement et la sécurité de la zone scolaire et périscolaire sur cet espace, tout en gardant un nombre suffisant de places de parking pour les manifestations au Centre d'Animation Culturelle.

Votants : 14

Abstentions : 1

Suffrages exprimés : 13

Pour : 13

Contre : 0

## 2) Contrat services techniques

Le Conseil Municipal valide un contrat de droit public d'accroissement saisonnier avec monsieur Thierry MARCHAND au sein des services techniques d'une durée de 6 mois du 1<sup>er</sup> octobre 2022 au 31 mars 2023.

Votants : 14

Abstention : 1

Suffrages exprimés : 13

Pour : 13

Contre : 0

## 3) Tarif droit véhicule ambulant

Le Conseil Municipal décide de réviser la tarification des véhicules ambulants sur la commune de Saint-Menoux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, en dehors du marché hebdomadaire. Il valide un montant de 5 € par jour et payable au trimestre.

Votants : 14

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

## Divers

- Le revêtement du city stade ne donnant pas satisfaction avec notamment des problèmes d'infiltrations d'eau dès qu'il y'a un peu de précipitation, un estimatif incluant un enrobé avec une pelouse synthétique de 21 355.40 € HT a été réalisé.
- La réunion des associations se déroulera le 7 octobre.
- Les étudiants de l'Ecole Supérieure des Arts Appliqués de Bourgogne située à NEVERS viendra travailler sur le centre-bourg de Saint-Menoux les 17 et 18 octobre.
- Eclairage Public : un arrêté du Maire prendra effet à la fin du mois d'octobre avec une réduction conséquente de l'éclairage permanent de nuit. Priorité étant donné à la sécurisation des carrefours.

Fin de séance 21h30

Fin de la séance 22h40